La Lettre du GIHP

Décembre 2017 n°15

La lettre d'information du GIHP Lorraine aux usagers des services
17 rue de Bavière - Les Grèbes - 54500 Vandœuvre -www. gihplor.org - 03 83 28 44 47 - contact@gihplor.org

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Nous sommes à quelques jours de la fin de l'année 2017. Cela signifie pour le GIHP, que certains salariés seront en congés durant les vacances scolaires. Pour faire en sorte que leur remplacement auprès de vous se passe dans les meilleures conditions possibles, les services sont à pied d'œuvre depuis déjà plusieurs semaines. Ceci étant, le recrutement n'est pas toujours aisé, ce qui implique que les Responsables aient une vision claire des besoins et des mouvements qui vont s'opérer dans le planning. Il importe donc que vous communiquiez rapidement vos dates d'annulation de prestation si vous en prévoyez, ainsi que tout autre information utile s'il y a lieu.

Cela nous ramène plus largement à l'idée que nous devons construire ensemble des réponses adaptées et préventives, concourant au bien-être de tous, dans la perspective d'un mieux vivre-ensemble.

Je tiens d'ailleurs à vous assurer que c'est bien dans un esprit de co-construction de vos projets personnalisés, que les équipes mettent leur expertise à votre service et mobilisent les ressources nécessaires. Cela vaut tant pour la planification des prestations que pour la mise en place de matériel à domicile. Il ne vous sera jamais demandé de vous doter d'un équipement sans fondement, mais seulement lorsque cela se révèle nécessaire pour votre accompagnement à domicile et dans le but de prévenir les risques pour vous comme pour les intervenants.

En la matière, nous allons poursuivre notre démarche de prévention et je ne manquerai pas de revenir vers vous en 2018 pour qu'ensemble nous allions plus loin dans les réflexions et les actions. C'est aussi par là que passe la qualité du service rendu.

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nadia HELLAL

LISTE DES PERSONNES QUALIFIEES

La liste des personnes qualifiées prévue à l'article L.311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles auprès desquelles toute personne prise en charge par un établissement ou un service d'accueil des personnes âgées ou de personnes handicapées ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, est fixée ainsi qu'il suit :

Territoire de Nancy couronne :

- **Etablissements et services pour personnes âgées de plus de 60 ans** :

  - M. Le Docteur INGRET Claude : 21 rue du Soleil Levant 54280 SEICHAMPS - claude.ingret@orange.fr
  - Mme MATHIEU Sylvie : s.mathieu56@orange.fr
  - Mme ANDREUX Marie-Thérèse : 31 Rue Catherine Opalinska 54500 VANDOEUVRE - andreux.mtherese@wanadoo.fr

- **Etablissements et services pour personnes handicapées âgées de 20 ans et plus** :

  - M. Le Docteur INGRET Claude,
  - Mme MATHIEU Sylvie,
  - Mme HAVEN Chantal : 18 Rue Pierre Chalnot 54000 NANCY - chantal.haven@sfr.fr (Seulement pour les enfants et jeunes adultes déficients intellectuels, organisme « GEIST 21 »).
  - Mme CHAUVEL Isabelle : **06 07 26 89 79** (Sauf pour les usagers de la fondation de l'institution des jeunes aveugles et déficients visuels de Nancy).

- **Etablissements et services pour enfants handicapés âgées de moins de 20 ans** :

  - M. Le Docteur INGRET Claude,
  - Mme MATHIEU Sylvie,
  - Mme HAVEN Chantal.

GUIDE TOURISTIQUE PETIT FUTE HANDITOURISME EDITION 2018

Un guide de tourisme national consacré aux personnes handicapées (moteurs, auditifs, visuels et mentaux), qui s'avèrera aussi utile aux personnes dont la mobilité est momentanément changée, comme les parents de jeunes enfants...

Dans une première partie, ce guide livrera informations et conseils d'ordre général (coordonnées des associations et acteurs touristiques concernés, notions de droit, assurances, label...), tandis qu'une seconde partie, déclinée par région, recensera les bonnes adresses en matière de tourisme : transport, sites touristiques accessibles, hôtels et restaurants, activités sportives de loisirs…

Date de parution : 6 décembre 2017

Plus d'infos : www.boutique.petitfute.com

NOUVELLE RESPONSABLE DE SECTEUR

Le GIHP Lorraine accueille depuis le mois de novembre une nouvelle Responsable de Secteur, Madame Audrey VATRY.

Elle partagera avec Madame Nathalie MARTIN la responsabilité du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile en ce qui concerne la planification, le suivi et l'encadrement des auxiliaires de vie et des planificateurs, l'accueil des nouveaux usagers, le suivi et l'amélioration de la qualité des prestations, …

Vous aurez très certainement dans les prochaines semaines ou les prochains mois, l'occasion de la rencontrer.

MOT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

La prochaine réunion du Conseil de la Vie Sociale aura lieu le **lundi 19 mars 2018 à 17h30** à l'AGI.

Chaque usager des services du GIHP peut venir assister aux réunions. Vous pourrez ainsi vous faire un avis et enrichir les débats.

Merci de me confirmer votre présence ou de poser vos questions générales à usagersgihp@laposte.net

Magali Vigato, Présidente du CVS

CNSA : BUDGET 2018

Le Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a voté le 21 novembre dernier, un budget 2018 en hausse de 3,5 % et a défini les principes de son travail prospectif au profit des politiques de l'autonomie

La CNSA vient de voter un budget de 25,8 milliards d'euros de dépenses au bénéfice de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de celles âgées en perte d'autonomie : 21,9 milliards d'euros financeront le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux et 129,2 millions d'euros participeront à leur rénovation (nouveaux plans d'aide à l'investissement).
Par ailleurs, 2,39 milliards d'euros permettront de couvrir les dépenses d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) des départements et 593,6 millions d'euros leurs dépenses de Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Le choix a aussi été fait de donner des moyens supplémentaires aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) pour la modernisation de leur système d'information : 4,1 millions d'euros s'ajoutent aux 13 millions d'euros décidés lors de la Conférence nationale du handicap du 19 mai 2016.

Dossier de presse à retrouver sur : www.cnsa.fr

6 e EDITION DU CONCOURS TOUS HANSCENE®

Le Concours Vidéo Handicap Etudiant **Tous HanScène®**, créé en 2012 par Christian GRAPIN, Directeur de l'association TREMPLIN Études-Handicap-Entreprises, s'engage dans une nouvelle édition.

La règle du jeu : Des équipes de 2 à 4 étudiants ou membres de l'administration proposent au jury un court-métrage **de 2 à 3 minutes** dont le thème central est le handicap et l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans les études supérieures et dans la société.

À eux d'écrire le scénario, de tourner les plans, de les monter et de déposer leur film sur **www.toushanscene.fr** pour le soumettre au vote du grand public et des entreprises partenaires. A eux aussi d'en faire la promotion sur les réseaux sociaux.

Sept catégories sont possibles : Arts et essais, Humour, Sport, Vie étudiante, Vie professionnelle, Vie quotidienne, Innovation Technologique.

Le Concours Vidéo Handicap Etudiant Tous HanScène® est ouvert à l'ensemble des personnes qui sont étudiantes à la date de l'ouverture du concours. Les dossiers doivent être déposés **avant le 29 janvier 2018** !

Pour plus d'informations : www.toushanscene.fr

Bulletin d'informations du GIHP Lorraine. **Décembre 2017.**
Directrice de publication : Nadia HELLAL. Rédaction : GIHP Lorraine. Réalisation : Sabrina YACHOU. Imprimé par nos soins.